

BARÈMES HONORAIRES eXp Global France

Applicables au 1er avril 2022

VENTES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION À L'EXCLUSION DU NEUF (VEFA), COMMERCES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 % et hors frais de rédaction d'actes.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Prix de vente	Honoraires TTC*
de 0 à 100 000 €	10 %
de 100 001 à 200 000 €	9 %
de 200 001 à 300 000 €	8 %
de 300 001 € à 400 000 €	7 %
Plus de 400 001€	6 %

* Honoraires maximum et cumulables par tranche

Il est précisé que dans le cadre d'une délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, etc.), le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat.

BARÈMES HONORAIRES eXp Global France

Applicables au 1er avril 2022

HONORAIRES COMMERCES ET ENTREPRISES

Ces taux s'entendent Hors Taxes et hors frais de rédaction d'actes.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

En dehors des forfaits, il conviendra d'appliquer le pourcentage correspondant à la tranche du prix de vente.

VENTE DE MURS COMMERCIAUX

Prix de Vente	Honoraires HT*
< ou égal à 200 000 €	10 %
200 001 à 500 000 €	8 %
> 500 001 €	6 %

* Honoraires maximum et cumulables par tranche

CESSION DE FONDS DE COMMERCE, DROIT AU BAIL, PARTS SOCIALES ET CESSION EN PROCÉDURES COLLECTIVES

- 10 % HT maximum du montant de la cession

Nos honoraires sont à la charge du Cédant sauf convention contraire précisée dans le mandat.

LOCATION – LOCATION GERANCE

Location	Honoraires HT*
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages etc.	30 % HT du loyer annuel (ou de la redevance si location gérance sur tout type de bail professionnel, commercial de courte durée, etc.)
Location avec pas de porte d'un montant minimum de 5 000€ HT (6 000€ TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

* Honoraires maximum

Le conseiller n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, ni à procéder à l'état des lieux.

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

Location	Honoraires HT*
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages etc.	30% HT du loyer annuel des baux professionnels, commerciaux et de courte durée + 50% des honoraires prévus dans le barème des honoraires sur locaux commerciaux

* Honoraires maximum

BARÈMES HONORAIRES eXp Global France

Applicables au 1er avril 2022

HONORAIRES PROGRAMMES NEUFS

eXp Global France applique la grille tarifaire imposée par le promoteur ainsi que la rémunération prévue par ce dernier sur le mandat cadre ou sur le mandat de commercialisation.

HONORAIRES VIAGER

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 % et sont à la charge du propriétaire vendeur, sauf convention contraire précisée dans le mandat.

En dehors des forfaits, il conviendra d'appliquer le pourcentage correspondant à la tranche du prix de vente.

Valeur Vénale du bien*	Honoraires TTC**
< 50 000 €	Forfait 5 000€
50 001 à 150 000 €	9.5 %
150 001 à 300 000 €	8 %
> 300 001 €	6 %

*Valeur vénale : Se dit de la valeur d'un bien immobilier = valeur marchande, valeur intrinsèque, valeur d'usage.

** Honoraires maximum et cumulables par tranche

BARÈMES HONORAIRES eXp Global France

Applicables au 1er avril 2022

HONORAIRES DE LOCATION

IMMOBILIER TRADITIONNEL, ANCIEN ET NEUF

LOCATION D'HABITATION NUE

Hors meublée, saisonnière, locaux professionnels, commerciaux, artisanaux ou d'entreprises

Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire (article 5 de la loi n° 89-462)

Honoraires à la charge du bailleur: 1,2* mois de loyer hors charges maximum

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur :

- Promotion du bien,
- Recherche de locataires,
- Visite des candidats locataires,
- Visite du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné* dédié à cette prestation),
- Conseil et négociation,
- Assistance pour la constitution du dossier de location du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné** dédié à cette prestation),
- Présentation(s) du (ou des) dossier(s) de location

** Équivalente au montant facturé au locataire dont le plafond est indexé à la zone où se situe le logement ainsi qu'à sa superficie habitable.

Honoraires à la charge du locataire:

- Zone très tendue : 10,80 €TTC/m² d'honoraires

- Zone tendue : 9 €TTC/m² d'honoraires

- Reste du territoire : 7,20 €TTC/m² d'honoraires

Déduction faite d'une valeur équivalente à 10% des plafonds légaux du fait de la non-rédaction du bail de location par eXp France.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du locataire : visite du logement, conseils, négociation et aide à la constitution du dossier de location.

Prestations non incluses dans nos honoraires de location : rédaction de l'état des lieux, rédaction du contrat de bail.

Information du client sur les frais liés à la rédaction de l'état des lieux et à la rédaction du bail de location d'habitation :

La rédaction de l'état des lieux peut être établie sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.

LOCATION SAISONNIÈRE

Honoraires à la charge du bailleur : Frais d'entremise 1,2 mois de loyer hors charges maximum.

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Prestations incluses : promotion du bien, recherche de locataires.